



Lundi 11 mars 2019

Réunion SNOPA CGT – Direction des Affaires Maritimes

Montreuil, le 11 mars 2019

Administration : Thierry COQUIL (DGITM/DAM), Isabelle TANCHOU (DGITM/DAM/AM),
CGT : Philippe DEBAT, Michel LELIEVRE, Claude HOUIS, Olivier GRILLON, Dominique MAGNE

Cette réunion avec la DAM, demandée en début d'année se positionne dans un contexte où cet employeur a la volonté de procéder à la **modernisation des missions des services des affaires maritimes ! si on s'en réfère au rapport du CGEDD-IGAM de mars 2018, aux dernières études alambiquées sur Polmar Terre relatives au temps d'acheminement des matériels et au projet AM 2022 présenté actuellement dans les services.**

Pour le SNOPA, ses revendications sont de replacer le service d'administration de la mer au cœur d'un service public et de l'intérêt commun. De redonner du sens aux métiers et aux missions exercés par les OPA dans des conditions pas toujours facile. Nous étions là pour aussi exprimer notre colère et le peu de considération envers les agents dans les centres et ateliers des services maritimes.

M. COQUIL nous précise que dans le cadre de ces chantiers de modernisation de la DAM, **la signalisation maritime restera une mission de l'État mais l'idée est de faire mieux avec moins de moyens et moins de personnels. Il annonce que le balisage et la maintenance pourraient être externalisés dans les années futures.**

Le SNOPA refuse de telles pratiques et dénonce celles qui consistent à vider les ateliers et les centres pour répondre à des exigences du gouvernement de réductions des effectifs relatives à AP2022.

La polyvalence s'installe au détriment de nos métiers et compétences spécifiques dans le domaine maritime et plus particulièrement sur des missions liées à la sécurité des usagers.

Nous dénonçons les conditions de travail dans les ateliers catastrophiques en termes d'hygiène et de sécurité. Il y a également de la souffrance au travail et le climat social se dégrade.

Les recrutements d'OPA sont bloqués pour le moment, annonce faite par la fonction publique en 2018 dans l'optique de créer une filière technique de contractuels. Dans l'urgence avec autorisation de la DRH, quelques postes d'OPA ont été remplacés par des agents contractuels en CDD au sein du Ministère. La prochaine loi sur « la transformation de la fonction publique » va accentuer le phénomène de contractualisation si nous ne combattons ce projet.

La précarisation et l'externalisation des missions n'est pas sans conséquence pour le service public :

- perte de compétence, perte de maîtrise publique.
- risques accrus en matière de sécurité lors de l'accessibilité des ouvrages en mer par la méconnaissance de l'environnement maritime des entreprises privées
- L'insuffisance technique pour leur maintien opérationnel des moyens nautiques de L'APB (armement des Phares et balises) par la méconnaissance de nos activités techniques spécifiques et pointues.

Des fonds européens sont adossés à ce projet d'évolution maritime mais avec des contres-partie pour une libéralisation de l'économie (des marchés), le SNOPA CGT refuse la marchandisation du service public.

Les chantiers de modernisations présentés dans les DIRM n'associent pas les OPA. Nous réclamons de pouvoir donner notre avis sur la modernisation des services. **Les missions liées à la signalisation maritime et à la protection du littoral doivent rester de la compétence de l'État.**

Nous rappelons au directeur que nous sommes actuellement en chantier avec la DRH sur une évolution de notre grille de classification et une revalorisation de la grille salariale. À cet effet les employeurs sont consultés par la DRH sur l'aspect missions, technicité et l'emploi des OPA. Le Directeur confirme sa collaboration avec la DRH sur les besoins.

Polmar Terre : Nous avons une quinzaine d'OPA sur Polmar qui pourrait être impacté par cette réforme si le chantier de suppression des sites Polmar Terre devaient aboutir.

Compte tenu des orientations, la DAM préconise un pôle sur BREST et 2 ou 3 antennes, **alors que l'actualité nous rattrape, avec encore une fois (après la corse récemment) une pollution du littoral de la Charente maritime et**

de la Gironde, suite à l'incendie et au naufrage de Grande America dans le golfe de Gascogne, 2200 tonnes de fioul lourd et 1000 tonnes de matières dangereuses. Les sites de Brest, Saint-Nazaire et le Verdon avec leurs OPA sont en alerte, au moment où les centres de Saint-Nazaire et du Verdon sont visés par la suppression.

L'opinion publique ne comprendrait pas dans le contexte actuel, qu'un seul centre POLMAR sur tous le territoire basé à Brest pourrait répondre efficacement aux sollicitations en cas de déclenchement du plan Polmar. En réduisant toujours plus ses moyens, l'État se rend responsable.

La CGT condamne cette réforme. Elle défend le maintien des centres actuels composés d'OPA qui sont là au plus proche pour intervenir dans les meilleurs délais en cas de pollutions maritimes. Il n'est pas concevable de centraliser l'ensemble des équipements sur un seul site.

En conclusion

Nous étions venus pour montrer que les OPA et leur professionnalisme sont une richesse pour les services maritimes, qu'il est important de maintenir leurs missions et ces compétences critiques.

Le savoir-faire des OPA, leur disponibilité et leurs compétences sont gages d'une meilleure efficacité et d'un service rendu à moindre coût pour l'utilisateur et le contribuable.

Que les OPA doivent être sollicités pour participer à la concertation, élément d'attention permanent.

Le SNOA CGT continuera à mettre la pression pour obtenir un projet maritime d'avenir pour tous les OPA.

Restons mobilisés